

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----
Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2010 -----
La Présidente, Mme Stéphanie THORON ouvre la séance à 10 h 10 -----
Les Secrétaires sont MM. Yves DEPAS et Pierre VUYLSTEKE. -----
La réunion se tient au Palais des Congrès, place d'Armes, 1 à 5000 Namur -----

L'ordre du jour établi en date du 10 novembre 2010 se poursuit comme suit : -----
Ouverture de la séance par Mme la Présidente -----
Appel nominal des Conseillers -----
Dépôt du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2010 -----
Communication de la Présidente (s'il y a lieu) -----
Questions orales posées au Collège provincial (s'il y a lieu) -----
Lecture des rapports des Commissions – Discussion et vote des résolutions. -----
6^e Commission : n° 250/10, 251/10 -----
Clôture de la séance par Mme la Présidente -----
Liste des affaires portées à l'ordre du jour -----
Affaire 250/10 : Projet de budget pour 2011. -----
Affaire 251/10 : Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2011. -----

Présences constatées par appel nominal : -----
Groupe PS : Freddy CABARAUX, Maxime DELAITE, Yves DEPAS, Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Robert JOLY, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Bernard PONCELET, Maryse ROBERT, Khalid TORY. -----
Groupe MR : Marie-Claude ABSIL-LAHAYE, Philippe BULTOT, Robert CAPPE, Robert CLOSSET, Luc DELIRE, Joseph DETHY, Bernard DUCOFFRE, Nadine GUISSSET, Anne HUMBLET, Jacky MATHY, José PAULET, Fabien SCAILLET, Stéphanie THORON, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----
Groupe CDH : Etienne BERTRAND, Patrick BISCIARI, Guy CARPIAUX, Jean-Pol COLIN, Pierre GENARD, Christophe GILON, Françoise NAHON-DELFORGE, Françoise SARTO-PIETTE. -----
Groupe ECOLO : Etienne CLEDA, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Gauthier LE BUSSY, Virginie MARCHAL, Michel SOMVILLE. -----
Indépendant : André PIERARD. -----

Excusés : Alain COLLIN (CDH), Jean-Louis CLOSE (PS), Denis LISELELE (PS), Michel WAUTHIER (MR) -----

M. le Gouverneur, Denis MATHEN, et M. le Greffier provincial, Daniel GOBLET, assistent à la réunion. -----

Mme la Présidente poursuit les travaux relatifs à l'affaire 250/10, projet de budget pour 2011. -----

Pages 18-19 : Article 000002/09002/000 et 002. Recettes et dépenses non ventilables - Recettes et dépenses générales : dépenses de fonctionnement. MM. LE BUSSY et NOTTE interviennent. -----

Arrivées de Mmes Françoise BAILY-BERGER (MR), Martine JACQUES (PS), Natalie MARICHAL (PS) à 10 heures 15. -----

Page 30 : Fonds Taxes. M. BISCARI intervient et dépose deux amendements. MM. BERTRAND et DELIRE interviennent. -----

Page 33 : Article 059/000/71. Assurances. MM. LE BUSSY, DELIRE et NOTTE interviennent successivement. -----

Page 37 : Article 060002/68100/000. Transfert à l'ordinaire. MM. LE BUSSY, VAN ESPEN, LE BUSSY, BISCARI et NOTTE interviennent successivement. -----

Arrivée de M. Lionel NAOMÉ (CDH) à 10 heures 35. -----

Page 61 : Article 060108/78022/000. Prélèvement sur fonds provincial HAPET. M. HUBAUX, Mme ROBERT, M. GILON et Mme ROBERT interviennent successivement. -----

250/10-GEVAL-05 : Asbl Association des Provinces wallonnes - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2010.. -----

Page 65 : Article 101005/64000/003. -----
M. R. CAPPE, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Page 65 : Autorités provinciales. Réserve par M. BISCARI, qui a quitté la séance, pas d'intervention. -----

Page 65 : 101005/64000/006. Crédits à disposition du Collège afin de soutenir divers projets. Mme MARCHAL retire sa demande d'intervention. -----

Page 65 : 101005/64000/006. Crédits à disposition du Collège. MM. LE BUSSY et NOTTE interviennent. -----

Arrivée de M. Joseph DAUSSOGNE (PS) à 10 heures 45. -----

Page 69 : 104002/62510/002. Chèques repas. M. HUBAUX intervient. -----

Arrivée de M. Benoît DISPA (CDH) à 10 heures 50. -----

Page 75 : Constitution de provisions pour alléger l'impact des pensions. MM. LE BUSSY et DELIRE interviennent. -----

250/10-GEVAL-04 : : Asbl Service social du Personnel de l'Administration provinciale de Namur - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2010. -----

Page 85 : Article 104053/64000/000. -----
M. A. DEPAYE, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Page 91 : Service des Relations Publiques. MM. BERTRAND et NOTTE interviennent. -----

Page 91 : Article 104070/613208/001. Fonctionnement technique de la Foire de Libramont. Mme MARCHAL retire sa demande d'intervention. -----

Arrivée de M. Claude BULTOT (PS) à 11 heures. -----

Page 113 : Audit et Aide à la Gestion. MM. NAOMé, NOTTE, NAOMé et BULTOT interviennent successivement. -----

Arrivée de M. Véronique FABRIS (PS) à 11 heures 05.-----

Page 121 : Article 129/000/71. Patrimoine. MM. LE BUSSY et DELIRE interviennent. -----

Page 123 : Article 124042/27401/000. Travaux en matière d'économie d'énergie. Mme LAMBERT, M. VAN ESPEN et Mme LAMBERT interviennent successivement. -----

Page 123 : Article 124042/27401/010. Etude Cité administrative. MM. LE BUSSY, VAN ESPEN, Mme ROBERT, MM. LE BUSSY, TORY, VAN ESPEN, TORY, CARPIAUX et VAN ESPEN interviennent successivement. -----

Page 130 : Campus provincial. Réserve par MM. COLLIN et BISCIARI, excusés, pas d'intervention. -----

Page 131 : Campus provincial. MM. NAOMé et NOTTE interviennent. -----

Page 134 : 131066/74060/000. Mess provincial. MM. GILON, HUBAUX, Mme ROBERT et M BULTOT interviennent successivement. -----

Page 141 : Service de gestion des Ressources Humaines. Mme NAHON intervient.-----

Page 147 : Imprimerie. MM. NAOMé et BULTOT interviennent.-----

Page 153 : Autorités provinciales. MM. BERTRAND, NOTTE et BERTRAND interviennent successivement.-----

Page 171 : Article 160098/64000/001. Subside à l'ASBL Soutien aux Pays de la Francophonie . MM. NAOMé, NOTTE, C. BULTOT, Mme MARCHAL, MM. CARPIAUX, BERTRAND, NOTTE, NAOMé et C. BULTOT interviennent successivement. -----

Pages 184 185 : Centre de formation pratique Ecole du Feu . M. NAOMé retire sa demande d'intervention. -----

Page 187 : 353110/27000/000. Ecole du Feu. MM. HUBAUX, BULTOT, HUBAUX et M BULTOT interviennent successivement.-----

Suspension de la séance à 12 heures 30. -----

Reprise de la séance à 13 heures 40.-----

Présences constatées par appel nominal :-----

Groupe PS : Maxime DELAITE, Yves DEPAS, Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Véronique FABRIS, Martine JACQUES, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Maryse ROBERT, Khalid TORY. -----

Groupe MR : Marie-Claude ABSIL-LAHAYE, Françoise BAILY-BERGER, Philippe BULTOT, Robert CAPPE, Robert CLOSSET, Luc DELIRE, Joseph DETHY, Bernard DUCOFFRE, Nadine GUISSSET, Jacky MATHY, Stéphanie THORON, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----

Groupe CDH : Etienne BERTRAND, Guy CARPIAUX, Jean-Pol COLIN, Christophe GILON, Françoise NAHON-DELFORGE, Lionel NAOMÉ, Françoise SARTO-PIETTE. -----
 Groupe ECOLO : Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Virginie MARCHAL, Michel SOMVILLE. -----
 Indépendant : André PIERARD. -----

M. le Greffier provincial, Daniel GOBLET, assiste à la réunion. -----

Page 189 : Service Technique Provincial. M. CLOSSET, Mme LAMBERT et M. VAN ESPEN interviennent successivement. -----

250/10-GEVAL-02 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'asbl "Fédération du Tourisme de la province de Namur". Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2009. -----

Page 219 : Article 562023/64000/001. -----
 M. R. CAPPE, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----

Page 219 : Tourisme. Réservé par M. COLLIN, excusé, pas d'intervention. M. CLOSSET intervient. -----

Page 229 : Pôle fromager. MM. LAMBERT et M. VAN ESPEN interviennent. -----

Page 235 : IOG PSE. Réservé par M. CLEDA, absent, pas d'intervention. -----

Pages 240-241 : Classes de Forêt. M. JP COLIN et Mme JACQUES interviennent. -----

Page 248 et ss : Enseignement provincial . MM. CARPIAUX, BULTOT CARPIAUX interviennent successivement. -----

Les deux amendements suivants ont été remis à la Présidente du Conseil provincial durant la séance. -----

Page	Auteur	N° article	Montant initial	Proposition
30	COLLIN	040003/70108/000 – Taxe sur les complexes touristiques – suppression de la taxe	67.500	0
		040003/70111/000 – Taxe sur les établissements classés comme dangereux, insalubres et/ou incommodes et assimilés - suppression de la taxe	250.000	0
30	COLLIN	0400003/70140/000– Centimes additionnels au précompte immobilier – réduction du taux de 1485 à 1450	57.307.279	55.955.500

Une panne du système de sonorisation de la salle de réunion amène Mme la Présidente à clôturer la séance plus tôt que prévu. -----

Mme la Présidente rappelle que les points de l'ordre du jour inachevés ou en suspens sont reportés à la prochaine séance. -----

Mme la Présidente annonce que le procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2010, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité. -----

La séance est levée à 14 heures 45. -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 23 novembre 2010

Daniel GOBLET,
Greffier provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 3 décembre 2010

Daniel GOBLET,
Greffier provincial

Stéphanie THORON,
Présidente